

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 7 (1862)  
**Heft:** 16

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

3<sup>e</sup> Fusil Prélaz-Burnand.

A 400 pas : 140 coups tirés, dont 45      == 32  $\frac{1}{7}$  %;

A 500    "    95    "    24    == 25  $\frac{1}{4}$  %;

Aux deux mannequins destinés à l'essai des armes, il a été tiré 250 coups.

Le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes : Le 15 juillet 1862, MM. *Pousaz*, Louis, à Ollon, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 1 de réserve du 2<sup>e</sup> arrondissement ; — *Meylan*, Eugène-Constant, au Sentier, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de chasseurs de gauche n° 1 de réserve du 5<sup>e</sup> arrondissement. — Le 19, MM. *Pittet*, Auguste, à Bière, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 de réserve du 4<sup>e</sup> arrondissement ; — *Durussel*, Emile, à Donneloie, lieutenant de mousquetaires n° 1 de réserve du 6<sup>e</sup> arrondissement ; — *Piguet*, Gustave-Henri, au Sentier, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de carabiniers n° 76 d'élite du 7<sup>e</sup> arrondissement. — Le 22, M. *De Crousaz*, W., à Lausanne, lieutenant d'infanterie à la suite. — Le 23, MM. *Demartin*, G., à Ollon, lieutenant de mousquetaires n° 1 de réserve du 2<sup>e</sup> arrondissement ; — *Thélin*, Adrien, à La Sarraz, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de carabiniers ; — *Hermenjat*, Isaac-Ferdinand, à La Rippe, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 d'élite du 4<sup>e</sup> arrondissement. — Le 26, MM. *Moreillon*, Jules, à Bex, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de carabiniers ; — *Deriaz*, Charles, à Cheseaux, capitaine quartier-maître du bataillon d'élite du 5<sup>e</sup> arrondissement ; — *Jacquet*, Louis, à Lausanne, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant d'infanterie à la suite. — Le 28, M. *Milloud*, Constant, à Penthéréaz, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de chasseurs de droite d'élite du 5<sup>e</sup> arrondissement ; — *Dufey*, Jean-François, à Palézieux, lieutenant de chasseurs de droite d'élite du 1<sup>er</sup> arrondissement. — Le 1<sup>er</sup> août, M. *Delarottaz*, François, à Villeneuve, lieutenant-colonel de cavalerie. — Le 8 août, MM. *Gloor*, John-Adolphe, à Mézières, lieutenant de mousquetaires n° 4 d'élite du 1<sup>er</sup> arrondissement ; — *Dupraz*, Adolphe-François-Louis, à Blonay, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs n° 9 du même arrondissement ; — *Larpin*, Louis-Marc-Henri, à Lausanne, lieutenant de chasseurs n° 9 du 3<sup>e</sup> arrondissement, — et *Rebeaud*, Georges-David, à Yvonand, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de chasseurs de droite n° 4 de réserve du 6<sup>e</sup> arrondissement.

La *Revue militaire* paraît deux fois par mois. — Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie PACHE, à Lausanne, et à M. TANERA, éditeur, rue de Savoie, 12, à Paris.

Annonces militaires : 20 centimes la ligne.

---

EN VENTE,

chez MM. CORBAZ et ROUILLER fils, à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse :

LE GÉNÉRAL JOMINI  
SA VIE ET SES ÉCRITS  
ESQUISSE BIOGRAPHIQUE ET STRATÉGIQUE

PAR FERDINAND LECOMTE,

lieutenant-colonel fédéral.

1 vol. in-8<sup>o</sup> de 430 pages, orné du portrait du général ; avec un atlas in-folio, comprenant les légendes et les plans des batailles d'Ulm, de la Berezina, de Bautzen, de Dresde, de Culm et de Leipzig, plus un croquis de l'Allemagne pour l'intelligence du plan de campagne de 1813. — Prix : 12 francs.

Le volume sans l'atlas, mais avec le portrait et la carte d'Allemagne, prix : 6 fr.